

Monsieur et Madame Christian  
et Claude **Barthe**;  
Madame Blulette **Barthe**;  
Madame Roland **Barthe**,  
ses enfants et petits-enfants;  
Monsieur Jean-Claude **Bron**  
et ses enfants;  
Monsieur Michel **Bron**;  
Monsieur et Madame Renaldo **Monti**  
et leurs enfants;  
Jocelyne et Antoine **Géroudet**  
et leurs enfants;  
Monsieur et Madame Alain **Kohler**  
et leurs enfants;  
ainsi que les familles parentes, alliées  
et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

**André BARTHE**

leur très cher père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 28 novembre 2009, dans sa 92<sup>e</sup> année.

Un recueillement aura lieu en la chapelle du Centre funéraire de Saint-Georges, où le défunt repose, le mardi 1<sup>er</sup> décembre, à 11 heures.

Un merci tout particulier à la direction et au personnel de l'EMS La Châtelaine pour leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.